



Proportion des masses d'eau douce en bon état écologique

La forte artificialisation des sols, associée aux pollutions industrielles et agricoles, sont les principales raisons de la mauvaise qualité des eaux de la région Nord – Pas-de-Calais. Cette situation très problématique peut entraîner des risques sanitaires ou la disparition de bon nombre d'espèces de la faune et de la flore. La directive-cadre sur l'eau (DCE) impose l'atteinte du bon état* des eaux d'ici à 2015. Or, plus de la moitié des masses d'eau* douce régionales ne pourra atteindre cet état. Cela nécessite donc un report d'objectif et impliquera, de fait, la mise en place d'un second plan de gestion ainsi que des mesures visant à réduire les pressions exercées.

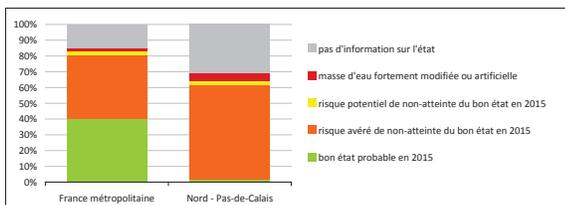
Contexte

La directive-cadre sur l'eau (2000/60/CE), ou DCE, a défini comme objectif majeur pour les États membres d'atteindre le bon état des eaux d'ici 2015 : le bon état écologique et chimique pour les eaux de surface et le bon état chimique et quantitatif pour les eaux souterraines.

En 2005, les agences de l'eau ont donc présenté, comme le stipulait la DCE, un état des lieux des eaux de surface et souterraines. Celui-ci a permis de déterminer, pour chaque masse d'eau, le risque de ne pas atteindre le bon état en 2015.

Évolution potentielle de l'état des masses d'eau douce contrôlées dans le cadre de la DCE en France et dans le Nord - Pas-de-Calais entre 2005 et 2015

(Source : ORB NPdC d'après agences de l'eau, BRGM, Ifremer)



L'état écologique est déterminé par un ensemble de variables physico-chimiques et biologiques (peuplements végétaux, Invertébrés et Poissons), comparées à des états de référence.

Résultats

Bassin versant Artois-Picardie

D'après l'annuaire sur la qualité de l'eau 2008 de l'Agence de l'eau Artois-Picardie, depuis 2004, la proportion des masses d'eau en " très mauvais " état écologique diminue de façon nette et régulière : on passe de 31 % de masses d'eau dans cette catégorie en 2004 à 18 % en 2007.

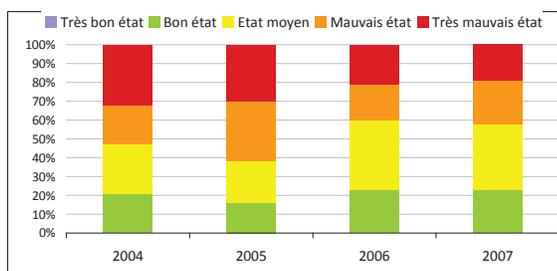
Ce recul du nombre de masses d'eau en " très mauvais "

état se fait au profit de la classe d'état intermédiaire, dit état " moyen ", qui concerne 35 % des masses d'eau en 2007, contre 26 % en 2004.

La classe d'état " bon " est relativement stable autour de 20 % des masses d'eau tandis qu'aucune masse d'eau n'atteint le " très bon " état sur la période considérée.

Ainsi, plus qu'une augmentation de la proportion de " bon " état, c'est le recul du " très mauvais " état au profit de l'état " moyen " qui explique la tendance à l'amélioration de l'état des masses d'eau qui s'observe entre 2004 et 2008.

Évolution de l'état écologique des masses d'eau du bassin versant Artois-Picardie entre 2004 et 2008 (Source : ORB NPdC d'après AEAP)

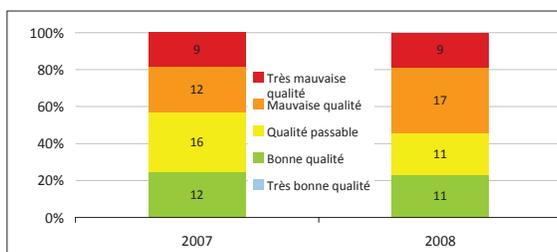


Région Nord – Pas-de-Calais

La tendance seule du Nord – Pas-de-Calais n'est pas analysable car seules les données 2007 et 2008 étaient disponibles à l'échelle de la région. Toutefois, la situation régionale en 2008 est très proche de celle du bassin versant Artois-Picardie dans son ensemble.

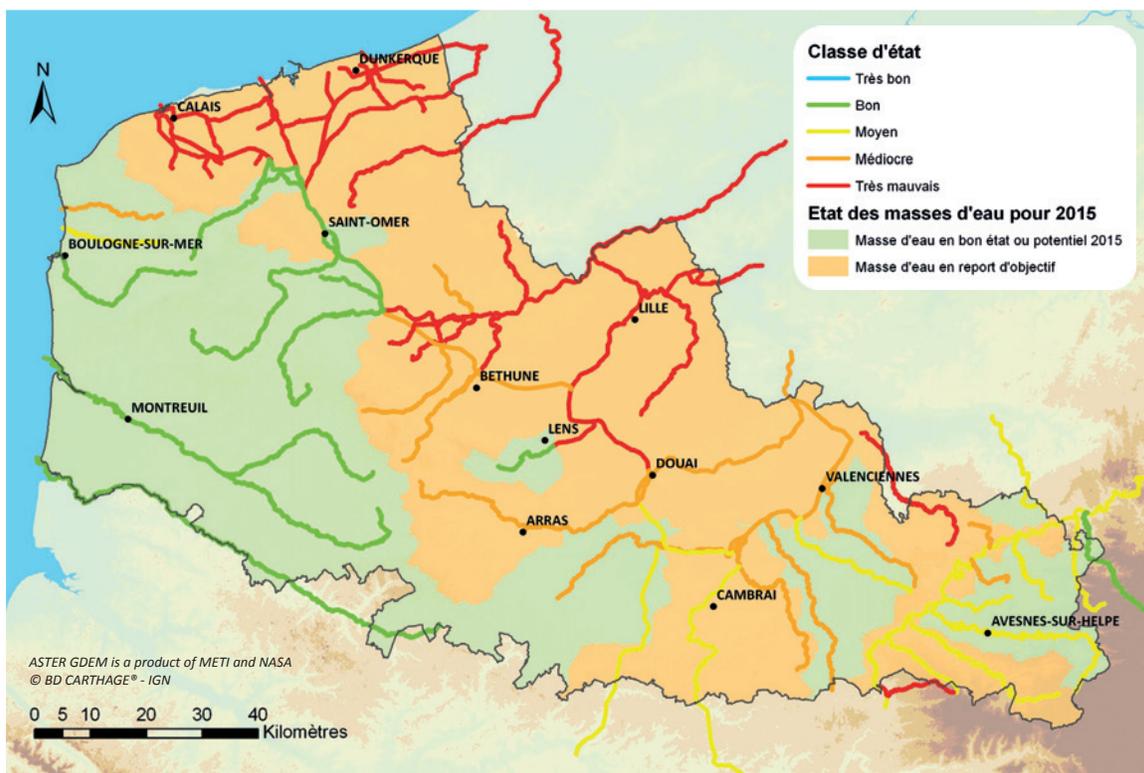
État écologique des masses d'eau de surface du Nord - Pas-de-Calais en 2007 et 2008

(Source : ORB NPdC d'après AEAP, Ifremer et BRGM)



D'après l'annuaire sur la qualité de l'eau de 2008, l'état écologique des masses d'eau est plus dégradé dans le Nord que dans le Pas-de-Calais. En effet, les deux tiers des masses d'eau dans le Pas-de-Calais devraient être en " bon " état écologique contre à peine 20 %, localisés dans l'Avesnois et le Cambrésis, pour le Nord.

État écologique des masses d'eau de surface du Nord - Pas-de-Calais en 2008 (Sources : ORB NPdC d'après AEAP)



Ce qu'il faut en penser

Les données disponibles à propos de l'état écologique des masses d'eau douce du bassin versant Artois-Picardie, et plus particulièrement de la région Nord - Pas-de-Calais, ne permettent pas de dégager de vraies tendances. On dispose encore de trop peu de recul sur ces évaluations de l'état écologique des eaux du bassin, fondées sur l'approche DCE, pour établir un diagnostic précis. Cependant, on sait déjà que plus de la moitié du territoire régional s'oriente vers un report d'objectif, le " bon " état écologique ne pouvant pas être atteint pour 2015.

L'activité industrielle, l'agriculture et la forte pression démographique engendrent des apports importants de matières organiques, de nitrates, de phosphores et de matières en suspension. Ils constituent les principaux éléments responsables de la mauvaise qualité de l'eau dans le Nord - Pas-de-Calais.

Par ailleurs, le retour à une bonne qualité des eaux superficielles ne suffira pas à atteindre le bon état écologique prescrit par la directive-cadre sur l'eau (2000/60/CE). L'artificialisation des cours d'eau (bétonnage des berges, rectification des méandres, calibrage, barrages, méthodes d'entretien inadaptées, etc.) entraîne un appauvrissement des habitats naturels, qualitatif et quantitatif, qui nuit à l'expression de la vie aquatique et semi-aquatique. C'est la perception même des cours d'eau par les aménageurs qui doit être revue, en insistant sur le fait que leurs fonctions ne se limitent pas exclusivement à celle d'exutoire. Les évolutions actuelles vont en ce sens.

Méthode

Dans le cadre de la DCE, 133 masses d'eau sont contrôlées à l'échelle régionale, lesquelles comprennent 23 masses d'eau souterraines, 5 plans d'eau et 105 cours d'eau. Au sens de la DCE, l'état écologique devrait essentiellement être déterminé par les indices biologiques. On observe cependant que ce sont souvent les éléments de qualité physico-chimique qui caractérisent l'état écologique sur le bassin, ce qui peut s'expliquer par un manque de données relatives à la biologie. Les masses d'eau sont classées comme fortement modifiées lorsque les altérations qui s'exercent sur les eaux de surface empêchent la masse d'eau d'atteindre le bon état écologique.

En savoir plus

- Voir fiche " Évolution de la teneur en polluants dans les eaux "
- Voir fiche " Proportion des masses d'eau de transition et marines en bon état écologique "
- AEAP, 2010. Annuaire de la qualité des eaux superficielles du bassin Artois-Picardie - Données 2008.
- Ministère en charge de l'environnement, mars 2009. Guide technique relatif à l'évaluation de l'état des eaux douces de surface de métropole.

► Sites internet

- Agence de l'eau Artois-Picardie (AEAP) : www.eau-artois-picardie.fr/
- Bureau de la recherche géologique et minière (BRGM) : www.brgm.fr/
- DREAL Nord - Pas-de-Calais : www.nord-pas-de-calais.ecologie.gouv.fr
- Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer) : www.ifremer.fr/institut/
- Service de l'observation et des statistiques (SOeS) : www.stats.environment.developpement-durable.gouv.fr/